



LE POLE ASSOCIATIF DU MONT D OR ET DES 2 LACS  
au service des associations et de leurs bénévoles



## RANGEMENT DU MATERIEL

**Il est demandé aux associations qui empruntent le matériel d'en prendre le plus grand soin. Aussi, nous vous serions reconnaissants de suivre les instructions de rangement ci-dessous :**

### **BARRIERES**

Les barrières doivent être réparties sur les remorques comme suit :

- 36 barrières sur la petite remorque
  - 64 barrières sur la grande remorque à ranger en quinconce
- Elles doivent être sanglées et le poids doit être équitablement réparti sur la remorque.

### **CHAPITEAUX ET REMORQUE-PODIUM**

Les bâches des chapiteaux doivent être rangées propres, sèches et comme mentionné sur la photo qui vous est fournie dans le dossier de location « dossier à redonner au pôle associatif »

### **VITABRIS**

Les vitabris doivent être rangés propres et secs dans leur housses noires respectives. Pensez à rendre les 6 murs pleins de 3m x 3m et la gouttière de raccordement.

### **SONO**

La sono doit être rendue propre, les câbles bien enroulés (sans les tordre) et rangés dans la caisse. N'oubliez pas de rendre également le micro sans fil dans sa mallette noire qui doit être rangée dans la caisse des câbles, la table de mixage dans la mallette en métal ainsi que le micro avec fil et la notice de montage de la sono.

**S'il est constaté que le matériel est rendu sale, mouillé ou mal rangé, il sera demandé à l'association qui l'a emprunté de revenir remettre le matériel correctement.**